

AUTORISATION D'INTERVENTION

École (+Circonscription) :

Activité :

Organisation de l'activité :

<i>Classe(s)</i>	<i>Effectif</i>	<i>Enseignant(s)</i>

Intervenant(s) extérieur(s) :

<i>Nom, prénom Structure (culturelle, sportive...)</i>	<i>Qualification</i>	<i>Effectif pris en charge</i>	<i>Numéro d'inscription¹</i>

Dates, horaires et déplacements :

<i>Début du cycle</i>	<i>Fin du cycle</i>	<i>Nombre de séances</i>	<i>Nombre total d'heures</i>

Si l'activité ne se déroule pas dans l'enceinte de l'école, préciser :

- le lieu de l'activité :

- les heures de départ et de retour :

- le mode de déplacement :

- l'encadrement d'accompagnement prévu :

AUTORISATION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Date :

Signature :

¹Ce numéro peut être trouvé dans le « Répertoire Intervenants » de l'Ardèche disponible sur le site suivant : <https://bv.ac-grenoble.fr/intervext/liste-des-intervenants/liste>